Doctorat canonique en Théologie

Présentation

Le Cycle des Études du Doctorat a pour vocation de former des docteurs en théologie.

Enjeux

Le Cycle des Études du Doctorat du *Theologicum* conduit à l'obtention du grade canonique de **Docteur canonique en Théologie** de l'Institut Catholique de Paris.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Avoir accompli un **cursus complet d'études fondamentales et spécialisées en théologie**, sanctionné dans les Universités de droit pontifical et les Facultés ecclésiastiques par la Licence canonique en Théologie (mention **BIEN** requise) ou tout autre diplôme reconnu équivalent à la Licence canonique.

Candidature

Modalités de candidature

La Licence Canonique avec la mention **BIEN** ou un titre équivalent est requis pour l' inscription en Doctorat de Théologie au Cycle des Études du Doctorat (CED).

Le dossier d'inscription au CED comprend :

- le cursus accompli en 2e cycle ; avec relevé des notes et mention des enseignements et séminaires suivis
- une photocopie du diplôme de Licence canonique
- un *curriculum vitae* détaillé
- le formulaire de pré-inscription fourni par le secrétariat du Cycle des Études du Doctorat
- deux photos d'identité
- une lettre de motivation et un bref projet de recherche.

Dans le cas des prêtres et religieux(ses) :

- l'accord écrit du Supérieur
- une attestation de prise en charge financière

Durée de la formation

6 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Coût de la formation

De 3 850 à 1 910 € par an

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

La thèse, préparée dans un environnement propice à la recherche, permet aux doctorants d'acquérir un haut niveau de qualification dans les divers domaines de la science théologique.
Le doctorat canonique en Théologie habilite, selon les dispositions de la Constitution *Apostolique Veritatis gaudium* à l'enseignement et à la recherche dans une faculté canoniquement érigée.

Poursuites d'études

Le Collège Doctoral de l'Institut Catholique de Paris accueille des docteurs en théologie pour une formation post-doctorale dans un domaine de recherche particulier.
La formation post-doctorale inclut la participation à des séminaires de recherche, des laboratoires ou des équipes de recherche.
Un certificat de la recherche post-doctorale peut être attribué au candidat et signé par le Recteur de l'Institut Catholique de Paris et le Vice-recteur à la Recherche.

Programme

La scolarité de D1 implique :

- la participation à un séminaire thématique de 28 h (15 crédits)
- l'accompagnement par un directeur de recherche en vue du dépôt de sujet de thèse (15 crédits)
- la participation à un atelier méthodologique sur les procédures d'exécution de la thèse (15 crédits)
- le suivi de cours ou séminaires optionnels et des doctorales (15 crédits).

Le directeur du CED détermine avec le candidat le type d'activités et d'enseignements qui correspondent à la recherche envisagée par le doctorant.